



*Ordre national
du mérite agricole*

**Agriculture, Pêcheries
et Alimentation**

Québec



GRILLE D'ÉVALUATION 2017

Raison sociale : _____

Catégorie : _____ **Région :** _____

Adresse : _____

Date de la visite : _____ **Heure d'arrivée :** _____

_____ **Heure de départ :** _____

Nom des personnes ayant droit aux médailles, le cas échéant :

_____	_____
_____	_____
_____	_____
_____	_____

Membres du jury :

RÉSULTAT FINAL

1. Gestion de la production	345 points
2. Protection de l'environnement	125 points
3. Développement stratégique de l'entreprise	55 points
4. Gestion des ressources financières	300 points
5. Gestion des ressources humaines	125 points
6. Rayonnement social	50 points
TOTAL :	1000 points

COMMENTAIRES DES JUGES À LA SUITE DE LA VISITE

POINTS FORTS :

SUGGESTIONS D'AMÉLIORATION :

NOTE 1 : Dans l'attribution des points, les juges doivent se baser non seulement sur le résultat, mais également sur la qualité de la gestion du concurrent dans une démarche de développement durable, peu importe le mode de production, la qualité du sol, le type de culture ou le type d'élevage.

NOTE 2 : Les précisions inscrites en italique à la suite du critère ne concernent pas nécessairement toutes les productions et présentent seulement un aperçu des éléments considérés. **Il s'agit d'exemples visant à faciliter la compréhension par les concurrents. Dans les cas où ces précisions ne s'appliquent pas, aucune pénalité n'en résulte.**

GRANDS CHAPITRES :

1. Gestion de la production	345 points
2. Protection de l'environnement	125 points
3. Développement stratégique de l'entreprise	55 points
4. Gestion des ressources financières	300 points
5. Gestion des ressources humaines	125 points
6. Rayonnement social	50 points
TOTAL :	1000 points

CHAPITRE 1 : GESTION DE LA PRODUCTION (PEU IMPORTE LA CULTURE OU L'ÉLEVAGE)

1.1 Ressources biophysiques et intrants	100 points
1.2 Système de production	145 points
1.3 Contrôle et suivi de la production	50 points
1.4 Produits finis	50 points
Pondération totale :	345 points/1000

1.1	RESSOURCES BIOPHYSIQUES ET INTRANTS	Production A -----	Production B -----	Production C -----	Transformation ou commercialisation, ou les deux
1.1.1	Ressources biophysiques (sols, cultures, animaux)				
1.1.1.1	Gestion de l'état et de la qualité des ressources : <i>état de santé et de bien-être des animaux, état des sols, état phytosanitaire des cultures, etc.</i> <i>Éléments à observer :</i> <i>apparence générale, ordre, propreté, salubrité des lieux, division fonctionnelle (espace pour les animaux [confort], champs), accessibilité des champs, travaux exécutés pour atténuer les obstacles, épierrement, nivellement, enfouissement.</i>	/25	/25	/25	/25
1.1.1.2	Exploitation et utilisation responsables des ressources (gestion des sols, des cultures et des animaux) : <i>pratiques culturales appropriées, pratiques de conservation, plan de culture, rotation, composition du troupeau, programme alimentaire, programme d'amélioration génétique en vigueur, utilisation judicieuse des antibiotiques, etc.</i>	/25	/25	/25	/25
1.1.1.3	Mise en place et application d'outils visant l'amélioration de la qualité des ressources : <i>programmes d'hygiène, de bien-être et de médecine préventive pour les animaux ou de protection des plantes contre les maladies, les insectes et les mauvaises herbes, programme d'amélioration de la salubrité des aliments à la ferme, programme de biosécurité adapté aux besoins particuliers de l'exploitation (cahiers des charges, système HACCP, CanadaGAP, COSPOC, traçabilité, prévention de la contamination croisée des OGM, alertes zoonosaires et phytosanitaires, suivis des résidus de pesticides et d'antibiotiques dans les aliments), etc.</i>	/30	/30	/30	/30
1.1.2	Intrants (semences, moulées, engrais, substrats de cultures, etc.)				
1.1.2.1	Choix et sélection d'intrants adaptés et appropriés aux besoins de l'exploitation et aux conditions du milieu : <i>semences, moulées, engrais, substrats de cultures (quantité et qualité), climat, sols, animaux, approvisionnement responsable (ex. : contenants recyclables), etc.</i>	/20	/20	/20	/20
Total/100 points		/100	/100	/100	/100

1.2	SYSTÈME DE PRODUCTION	Production A -----	Production B -----	Production C -----	Transformation ou commercialisation, ou les deux
1.2.1	Bâtiments, machinerie, équipements, matériel et outils				
1.2.1.1	Choix adaptés aux besoins de l'exploitation en ce qui concerne la qualité, la quantité, le bien-fondé et les proportions : <i>nombre, capacité, puissance, emplacement fonctionnel des bâtiments et des locaux de service, copropriété, forfait, etc.</i>	/30	/30	/30	/30
1.2.1.2	Qualité de l'entretien, exploitation et utilisation optimales : <i>ordre et propreté en général, entretien intérieur et extérieur des bâtiments, aménagement paysager, sécurité des lieux, remisage et entretien de la machinerie et de l'équipement, taux de renouvellement de la machinerie et de l'équipement, utilisation rationnelle, élimination et entreposage des produits dangereux (ex. : pesticides, produits périmés, médicaments), etc.</i>	/30	/30	/30	/30
1.2.2	Techniques, méthodes et processus <i>Ensemble des opérations visant la préparation d'un produit de qualité ou façon de combiner les ressources biophysiques et les intrants en utilisant les bâtiments, la machinerie et l'équipement de manière efficace.</i>				
1.2.2.1	Choix de techniques, de méthodes et de processus adaptés aux besoins de l'exploitation selon la production, mise à jour et actualisation : <i>séquence et fréquence de la fertilisation et de la distribution des aliments, choix des mâles et des femelles, gestion hydrique adéquate, processus de transformation, système d'entreposage, intégration de nouvelles techniques et modernisation des anciennes, etc.</i>	/20	/20	/20	/20
1.2.2.2	Exploitation et utilisation optimales d'une combinaison harmonieuse des ressources biophysiques, des intrants, des sols, des cultures et des animaux en utilisant des bâtiments, de la machinerie et de l'équipement adaptés : <i>stade de la récolte, fréquence de la cueillette et rotation des cultures en fonction de la production, rotation appropriée des pâturages, utilisation de la bonne machine au bon endroit et au bon moment, date des semis, taux de semis, densité des populations, valorisation des fumiers, etc.</i>	/30	/30	/30	/30
1.2.2.3	Sécurité des façons de faire : <i>utilisation de l'équipement et des techniques, comportement des personnes, programme de prévention, mise en place de mesures d'urgence (ex. : mesures de prévention des incendies), etc.</i>	/20	/20	/20	/20
1.2.2.4	Préoccupation des gestionnaires à l'égard de l'innovation technologique et investissements appropriés : <i>collaboration, réalisation de projets d'innovation technologique, recherche, développement, etc.</i>	/15	/15	/15	/15
Total/145 points		/145	/145	/145	/145

		Production A -----	Production B -----	Production C -----	Transformation ou commercialisation, ou les deux
1.3	CONTRÔLE ET SUIVI DE LA PRODUCTION				
1.3.1	Mise en place d'outils de contrôle de la production adaptés aux besoins de l'exploitation : <i>plan de ferme, registre d'élevage, registre des champs, calendrier de production, registre de production, programme d'évaluation génétique, etc.</i> <i>Ces outils doivent faire l'objet de mises à jour régulières, être suffisamment détaillés en fonction des besoins observés, être disponibles et être compris par l'ensemble des collaborateurs de l'exploitation.</i>	/25	/25	/25	/25

1.3.2	Intégration, dans le processus de prise de décision, des outils de contrôle nécessaires et appropriés : au moment des achats, de la production des budgets, de la planification des investissements, du choix des cultivars, etc.	/25	/25	/25	/25
Total/50 points		/50	/50	/50	/50

1.4	PRODUITS FINIS	Production A -----	Production B -----	Production C -----	Transformation ou commercialisation, ou les deux
1.4.1	Qualité et originalité du ou des produits : <i>satisfaction des goûts des consommateurs et des besoins du marché; indices de classement des carcasses; comptage des cellules somatiques; classement des céréales; obtention d'une certification (biologique, équitable, éthique, ISO 9001, Miel 100 % Québec, etc.), d'une appellation liée à la culture végétale (Agrinature, Vins certifiés du Québec, etc.) ou d'une appellation liée à la production animale (Viandes sélectionnées des Cantons, Agneau de Charlevoix, etc.); écoconception des produits et des emballages (prise en compte de l'environnement dès la conception d'un produit ou d'un emballage), etc.</i>	/20	/20	/20	/20
1.4.2	Productivité en fonction des potentiels et des contraintes : <i>rendement au champ selon le potentiel du sol, le climat et le mode de production, rendement des élevages selon le potentiel génétique, efficacité du processus de récolte et de transformation, qualité de l'entreposage, etc.</i>	/15	/15	/15	/15
1.4.3	Adaptation de la production à la demande : <i>selon les quotas, les saisons, etc.</i>	/15	/15	/15	/15
Total/50 points		/50	/50	/50	/50

	Production A -----	Production B -----	Production C -----	Transformation ou commercialisation, ou les deux
Total du chapitre 1 : Gestion de la production Total des points des sections 1.1 (Ressources biophysiques et intrants), 1.2 (Système de production), 1.3 (Contrôle et suivi de la production) et 1.4 (Produits finis) pour chacune des productions évaluées.				
Total/345 points	/345	/345	/345	/345
Importance relative (%)				

<p>Total pondéré des points pour le chapitre 1</p> <ul style="list-style-type: none"> – L'entreprise est évaluée pour l'ensemble de ses productions. Lorsque plusieurs productions ont été jugées selon les critères énoncés précédemment, une importance relative est accordée à chacune d'elles pour attribuer une note unique et évaluer l'ensemble de la gestion de la production. – L'importance relative (%) de chacune des productions est attribuée en fonction de critères convenant à la situation particulière de l'exploitation, comme les capitaux nécessaires, le chiffre d'affaires et le temps de travail consacré. – Toutefois, pour maintenir un équilibre entre la valeur accordée à la gestion de la production et la valeur attribuée à la transformation, à la commercialisation ou aux deux, la pondération rattachée à ces deux activités n'excède pas 40 %. 	/345
--	-------------

Commentaires, s'il y a lieu

CHAPITRE 2 : PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

2.1	Préoccupation à l'égard de l'agroenvironnement	30 points
2.2	Efforts pour réduire les risques liés aux matières fertilisantes	25 points
2.3	Efforts pour améliorer la qualité des sols et de l'eau	25 points
2.4	Efforts pour réduire les quantités de produits phytosanitaires et antiparasitaires utilisés et les risques qui leur sont associés	25 points
2.5	Préoccupation à l'égard de l'acceptabilité sociale	20 points
Pondération totale :		125 points/1000

2.1	<p>PRÉOCCUPATION À L'ÉGARD DE L'AGROENVIRONNEMENT</p> <p><i>Connaissance de la problématique environnementale du milieu et du contexte local.</i></p> <p><i>Préoccupation du gestionnaire à l'égard de l'agroenvironnement : adoption de pratiques agricoles visant à minimiser les répercussions sur le milieu naturel (innovation, essai de nouvelles pratiques bénéfiques, agriculture de précision, agroforesterie) et démarches concrètes entreprises en ce sens (ex. : participation à des activités de formation, participation à des projets de recherche, de développement ou de transfert en agroenvironnement, accompagnement et suivi par un dispensateur de services-conseils, réalisation d'aménagements en agroenvironnement), etc.</i></p> <p><i>Plan agroenvironnemental de fertilisation (PAEF) à jour et complet, facilement consultable et compris par le gestionnaire. Suivi des recommandations du PAEF. Réalisation d'un plan d'accompagnement en agroenvironnement (PAA) et mise en application des actions prévues au plan d'action.</i></p> <p><i>Préoccupation du gestionnaire à l'égard de l'efficacité énergétique, de l'utilisation d'énergie renouvelable (ex. : hydroélectricité, géothermie, biomasse) et de la réduction des gaz à effet de serre (GES).</i></p> <p><i>Préoccupation du gestionnaire à l'égard de la biodiversité par la mise en place de mesures de protection de la faune, de la flore et des habitats (bandes riveraines élargies, haies, zones tampons pour les milieux sensibles, étangs ou marais, bandes fleuries, etc.).</i></p> <p><i>Efforts de l'entreprise pour une utilisation rationnelle des ressources (réduction du gaspillage). Promotion des 3RV (réduction à la source, réemploi, recyclage, valorisation). Gestion des matières résiduelles à la ferme (plastiques, tubulures, huiles usées, etc.).</i></p>	/30
2.2	<p>EFFORTS POUR RÉDUIRE LES RISQUES LIÉS AUX MATIÈRES FERTILISANTES</p> <p><i>Aménagements ou adoption de pratiques qui permettent d'améliorer la gestion des matières fertilisantes (déjections animales, engrais minéraux, matières résiduelles fertilisantes [MRF], etc.) pour ainsi réduire les risques de pertes d'éléments fertilisants dans l'environnement.</i></p> <p><i>Exemples : entreposage étanche des déjections animales, bonne gestion des fumiers en enclos d'hivernage ou dans les cours d'exercice, utilisation d'aménagements alternatifs en production de bovins de boucherie, fertilisation lors de la croissance des plantes, fractionnement de l'azote, applications en bandes des engrais minéraux, diminution des doses de fertilisants appliquées, fertilisation en lien avec la santé des sols, bilan alimentaire, gestion adéquate des matières organiques d'origine végétale. Dans le domaine serricole : cultures sur tables inondables ou inondantes, tapis capillaires, cultures sur gouttières, recyclage et désinfection des matières nutritives.</i></p>	/25
2.3	<p>EFFORTS POUR AMÉLIORER LA QUALITÉ DES SOLS ET LA GESTION DE L'EAU</p> <p><i>Adoption de pratiques permettant de réduire l'érosion et de maintenir la productivité du sol tout en limitant les impacts sur la qualité de l'eau, telles que les suivantes :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <i>• pratiques culturales permettant de réduire l'érosion (réduction du travail de sol, semis direct, billons, cultures de couverture, cultures intercalaires, etc.), cultures pérennes dans les zones à risque (zones inondables ou à forte pente), rotation des cultures et aménagement des sols pour réduire l'érosion et gérer le ruissellement (voies d'eau ou rigoles engazonnées, bassins de sédimentation, cultures en contour, brise-vents, etc.), méthodes permettant de réduire la compaction des sols (prise en compte de la charge des équipements et de l'humidité des sols, circulation contrôlée des équipements de récolte et d'épandage, etc.);</i> <i>• amélioration de l'état de la bande riveraine (respect des distances d'épandage, protection des confluences, contrôle de l'accès des animaux aux cours d'eau, présence d'une couverture végétale pérenne);</i> <i>• optimisation de la gestion de l'eau pour réduire les volumes (récupération de l'eau de pluie, recyclage des solutions nutritives, utilisation d'instruments pour mesurer les volumes d'eau prélevés, utilisation de méthodes pour optimiser l'usage de l'eau d'irrigation [bilan hydrique, tensiomètre] ou de régie consommant moins d'eau [goutte à goutte, micro-irrigation]). Prise en compte de la qualité de l'eau pour assurer la salubrité des aliments et la santé humaine et animale (analyses d'eau d'étangs d'irrigation ou de puits artésiens, aération d'étangs, protection des sites de captage d'eau ou des puits d'eau potable).</i> 	/25

2.4	<p>EFFORTS POUR RÉDUIRE LES QUANTITÉS DE PRODUITS PHYTOSANITAIRES ET ANTIPARASITAIRES UTILISÉS ET LES RISQUES QUI LEUR SONT ASSOCIÉS</p> <p><i>Adoption de pratiques permettant de réduire les quantités de pesticides utilisés ou les risques qui leur sont associés.</i></p> <p><i>Exemples : contrôle mécanique ou physique des ennemis des cultures, application des pesticides en bandes, utilisation de biopesticides et d'alternatives aux pesticides, dépistage des ennemis des cultures, production biologique ou mode de production certifié (Agrinature, production fruitière intégrée, etc.), pratiques de gestion intégrée des ennemis des cultures, pratiques de gestion sécuritaire des pesticides (respect des règles d'entreposage des pesticides, port de l'équipement de protection individuelle lors de l'usage des pesticides, utilisation de buses ou d'équipement permettant de réduire la dérive des pesticides, possession d'un certificat d'utilisation des pesticides, rinçage du pulvérisateur au champ, etc.), utilisation d'équipement de pulvérisation permettant de réduire les risques des pesticides, tenue d'un registre d'utilisation des pesticides, utilisation rationnelle de produits antiparasitaires dans les bâtiments et leur périmètre extérieur (rodenticide, insecticide).</i></p>	/25
2.5	<p>PRÉOCCUPATION À L'ÉGARD DE L'ACCEPTABILITÉ SOCIALE</p> <p><i>Connaissance et application des mesures prévues quant à la gestion des odeurs (toitures sur les ouvrages de stockage des déjections animales, incorporation du lisier au sol, implantation d'un écran brise-odeurs, utilisation d'équipement économiseur d'eau).</i></p> <p><i>Maintien d'un lien d'échange avec le voisinage immédiat, notamment en ce qui a trait aux périodes prévues pour l'épandage, et mise en place d'initiatives favorisant la cohabitation harmonieuse (journées portes ouvertes, engagement dans le développement social de la communauté, agrotourisme, participation à un comité de bassin versant, etc.).</i></p>	/20
Total/125 points		/125

Commentaires, s'il y a lieu

CHAPITRE 3 : DÉVELOPPEMENT STRATÉGIQUE DE L'ENTREPRISE

- | | | |
|-----------------------------|--|-----------------------|
| 3.1 | Progression de l'exploitation | 15 points |
| 3.2 | Gestion stratégique de l'entreprise et outils de gouvernance | 25 points |
| 3.3 | Orientations et objectifs | 15 points |
| Pondération totale : | | 55 points/1000 |

3.1	<p>PROGRESSION DE L'EXPLOITATION (compte tenu des antécédents et de l'année d'acquisition)</p> <p><i>Achat ou vente (terre, bâtiment, animaux, machinerie, etc.), améliorations foncières, intégration de la relève, changement de production, planification financière de la retraite (Régie des rentes du Québec [RRQ], régime enregistré d'épargne-retraite [REER], économies), etc.</i></p>	/15
3.2	<p>GESTION STRATÉGIQUE DE L'ENTREPRISE ET OUTILS DE GOUVERNANCE</p> <p><i>Le gestionnaire a une vision claire de ce que sera le positionnement de l'exploitation dans cinq ou dix ans. Il a établi des cibles en ce qui concerne la production, le rendement, l'investissement et la main-d'œuvre (place donnée à la relève, projets en cours de réalisation, projets de recherche et développement).</i></p> <p><i>Le gestionnaire a défini sa mission (sa raison d'être et ses valeurs) et la communique. S'il y a lieu, les employés connaissent la vision de l'exploitation et contribuent à la mission de celle-ci.</i></p> <p><i>Les efforts déployés par l'exploitation pour se doter d'outils tels qu'un plan d'affaires, un plan stratégique, une politique des ressources humaines, un code d'éthique, un plan de relève ou un plan de développement durable sont reconnus.</i></p>	/25
3.3	<p>ORIENTATIONS ET OBJECTIFS</p> <p><i>Le gestionnaire prend le temps de déterminer ses orientations et ses objectifs annuels. Il communique ces renseignements aux différentes personnes responsables dans l'entreprise et il fait les suivis appropriés.</i></p>	/15
Total/55 points		/55

Commentaires, s'il y a lieu

CHAPITRE 4 : GESTION DES RESSOURCES FINANCIÈRES

4.1	Gestion du risque	75 points
4.2	Gestion financière	105 points
4.3	Résultats économiques et financiers	90 points
4.4	Marketing de l'exploitation	30 points
	Pondération totale :	300 points/1000

4.1	GESTION DU RISQUE	L'ensemble des productions	Transformation ou commercialisation, ou les deux
4.1.1	Rattachée aux personnes <i>Assurance vie, assurance salaire, assurance invalidité, prêts, partenaires, etc.</i>	/15	/15
4.1.2	Rattachée aux actifs <i>Assurance responsabilité civile et assurance contre le feu, le vol, le vandalisme, etc.</i>	/15	/15
4.1.3	Rattachée aux revenus <i>Assurance récolte, assurance revenu, diversification des revenus de l'exploitation, sécurisation des revenus à partir des marchés à terme, développement de produits à valeur ajoutée, positionnement concurrentiel de l'entreprise (secteur hors de la gestion de l'offre), établissement de partenariats d'affaires (ex. : partage de machinerie).</i>	/20	/20
4.1.4	Rattachée aux investissements <i>Planification et analyse de la rentabilité des investissements : budget prévisionnel, budget partiel, calcul du délai de récupération et du seuil de rentabilité (point mort). Priorisation des investissements productifs, achat d'actifs en commun (machinerie et équipement), location.</i>	/25	/25
Total/75 points		/75	/75

4.2	GESTION FINANCIÈRE	L'ensemble des productions	Transformation ou commercialisation, ou les deux
4.2.1	Gestion comptable <i>Qualité de la tenue et classement des registres comptables : livres à jour, comptabilité suffisamment détaillée en fonction des besoins des gestionnaires, facilité de consultation, connaissance du système par les utilisateurs, etc.</i>	/15	/15
4.2.2	Intégration des outils comptables dans le processus de prise de décision <i>Planification budgétaire et de trésorerie, planification des investissements et du financement, utilisation d'un tableau de bord de gestion (pour le suivi des principaux postes de revenus et de dépenses).</i>	/20	/20
4.2.3	Structure de l'actif et du passif (en fonction du secteur de production) <i>Répartition du capital entre le fonds terre, les bâtiments, la machinerie, l'équipement et les animaux. Répartition du passif entre le court terme, le moyen terme et le long terme.</i>	/15	/15
4.2.4	Gestion du financement (en fonction du secteur de production) <i>Dette (passif) par unité de production (ex. : dette par hectolitre de lait produit, dette par hectare). Utilisation du crédit à court terme (marge de crédit, crédit à la production). Gestion des taux d'intérêt. Durée des emprunts (ans) en lien avec la durée de vie des actifs.</i>	/30	/30
4.2.5	Connaissance et contrôle des coûts de production (en fonction du secteur de production) <i>Coût de production par unité produite. Marge bénéficiaire par unité produite. Principaux revenus et principales dépenses par unité produite.</i>	/25	/25
Total/105 points		/105	/105

4.3	RÉSULTATS ÉCONOMIQUES ET FINANCIERS (en fonction du secteur de production et des caractéristiques des entreprises)	L'ensemble des productions	Transformation ou commercialisation, ou les deux
4.3.1	Ratio du fonds de roulement <i>Actif court terme / passif court terme</i>	/15	/15
4.3.2	Autonomie financière (%) <i>(actif – passif) / actif x 100</i>	/15	/15
4.3.3	Rendement de l'actif (%) <i>(bénéfice net + intérêts) / actif x 100</i>	/15	/15
4.3.4	Taux de charges (%) <i>Charges avant intérêts, salaires et amortissement / revenus x 100</i>	/25	/25
4.3.5	Solde résiduel (%) <i>Solde résiduel / revenus x 100</i>	/20	/20
Total/90 points			/90

4.4	MARKETING DE L'EXPLOITATION	L'ensemble des productions	Transformation ou commercialisation, ou les deux
4.4.1	Mise en place d'un programme de marketing adapté aux besoins de l'exploitation et à la réalité du marché <i>Image de qualité, apparence de la ferme et des produits, dépenses en matière de promotion et de publicité collectives et individuelles, etc.</i>	/30	/30
Total/30 points			/30

		L'ensemble des productions	Transformation ou commercialisation, ou les deux
Total du chapitre 4 : Gestion des ressources financières			
Total des points des sections 4.1 (Gestion du risque), 4.2 (Gestion financière), 4.3 (Résultats économiques et financiers) et 4.4 (Marketing de l'exploitation) pour chacune des productions évaluées.			
Total/300 points		/300	/300
Importance relative (%)			

Total pondéré des points pour le chapitre 4			
<ul style="list-style-type: none"> – L'entreprise est évaluée pour ce qui est de la gestion des ressources financières de l'ensemble de ses productions. Lorsque la transformation, la commercialisation ou les deux ont été jugées selon les critères énoncés précédemment, une importance relative est accordée à chacune d'elles pour attribuer une note unique et évaluer l'ensemble de la gestion des ressources financières de l'entreprise. – L'importance relative (%) de la gestion des ressources financières de l'ensemble des productions et celle qui est accordée à la transformation, à la commercialisation ou aux deux sont attribuées en fonction de critères convenant à la situation particulière de l'exploitation, comme les capitaux nécessaires, le chiffre d'affaires ou le temps de travail consacré. – Pour maintenir un équilibre entre l'importance accordée à la gestion des ressources financières relatives à l'ensemble des productions et celle qui est attribuée à la transformation, à la commercialisation ou aux deux, la pondération rattachée à ces deux activités n'excède pas 40 %. 			/300

Commentaires, s'il y a lieu

CHAPITRE 5 : GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

5.1 Gestion et milieu de travail 75 points
 5.2 Souci de perfectionnement professionnel 50 points
Pondération totale : **125 points/1000**

5.1	GESTION ET MILIEU DE TRAVAIL	
5.1.1	Gestion du temps <i>Planification en fonction des saisons, des priorités, des ressources, des disponibilités, etc.</i>	/20
5.1.2	Délégation des tâches <i>Exemple : attribution des tâches.</i>	/15
5.1.3	Efficacité par unité de travail ou par personne <i>Rendement en fonction du contexte de production, de la sécurité, ainsi que des limites de chacun, revenus par nombre d'unités de travail personne (UTP), rendement en fonction du secteur et du mode de production, etc.</i>	/20
5.1.4	Conditions et milieu de travail propices et agréables <i>Charge de travail, nombre d'heures, conciliation travail-famille, prise en compte de la santé physique et psychologique des personnes, climat de travail favorable, respect des normes et des conditions de travail (y compris les travailleurs étrangers), mise en place de mécanismes de reconnaissance des employés, de la main-d'œuvre familiale et des conjoints, etc.</i>	/20
5.2	SOUCI DE PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL	
5.2.1	Acquisition de connaissances et d'habiletés par l'ensemble du personnel <i>Formation scolaire, stage en exploitation, etc.</i>	/25
5.2.2	Actualisation des connaissances de l'ensemble du personnel et importance des réalisations des propriétaires et de leurs collaborateurs <i>Formation continue, conférence, symposium, cours de premiers soins, réanimation cardio-respiratoire, accueil de stagiaires, intégration des connaissances acquises par la relève, plan de formation, formation des nouveaux employés, etc.</i>	/25
Total/125 points		/125

Commentaires, s'il y a lieu

CHAPITRE 6 : RAYONNEMENT SOCIAL (engagement des propriétaires et des collaborateurs de l'exploitation dans leur milieu local, régional ou autre)

- 6.1 Temps consacré à ces activités compte tenu du contexte 20 points
 - 6.2 Importance des responsabilités et des réalisations pour la collectivité et protection du patrimoine culturel 30 points
- Pondération totale : 50 points/1000**

6.1	Temps consacré à ces activités compte tenu du contexte <i>Disponibilité de la main-d'œuvre, milieu familial, âge des enfants, etc.</i>	/20
6.2	Importance des responsabilités et des réalisations pour la collectivité et protection du patrimoine culturel <i>Participation active dans un milieu professionnel, agricole, municipal ou autre, supervision de stages, organisation de visites à la ferme, transfert technologique, participation à des projets collectifs liés à des enjeux identifiés à l'échelle locale ou régionale (projets de gestion de l'eau par bassin versant, corvée, etc.).</i> <i>Prise en charge des personnes vulnérables (réinsertion sociale, dons d'aliments), création d'emplois, prêt d'une parcelle et d'équipement pour un jardin communautaire, activités pédagogiques autres que l'agrotourisme (accueil de groupes scolaires pour la sensibilisation relative à l'agriculture et à l'alimentation), aménagement de haies brise-vent en bordure de route pour retenir la poudrière et améliorer la sécurité routière.</i> <i>Partage de l'espace rural avec d'autres usagers (aménagement d'arrêts pour vélos et de sentiers accessibles à la population, aire de repos, usage récréatif, etc.).</i> <i>Mise en valeur des paysages contribuant à l'attractivité du territoire (ex. : implantation de cultures paysagères visibles le long d'une route passante ou touristique).</i> <i>Restauration et entretien du patrimoine bâti (grange, caveau à légumes, etc.), élevage de races patrimoniales (vache canadienne, poule chantecler, cheval canadien), mise en valeur d'un savoir-faire traditionnel (techniques artisanales ou ancestrales), participation à des activités ou à des projets culturels en rapport avec les traditions (ex. : Les Fêtes de la Nouvelle-France).</i>	/30
Total/50 points		/50

Commentaires, s'il y a lieu
